



Verband der Schweizer Studierendenschaften
Union des Etudiant·e·s de Suisse
Unione Svizzera degli Universitari
Uniun svizra da studentas e students

Laupenstrasse 2 Tel. +41 31 382 11 71 info@vss-unes.ch
CH – 3001 Bern Fax +41 31 382 11 76 www.vss-unes.ch

Exigences minimales pour

Conception de Fx et répétition des modules

Position sur la Note ECTS Fx (Grading Scale)

Adopté par la 143ème assemblée des délégué·e·s de l'UNES le 20.05.2006 à Berne

L'UNES demande aux Hautes écoles d'élaborer un système ECTS des notes A à F transparent et avant tout unifié. En outre, la notation Fx qui est un cas particulier (insuffisant – améliorations nécessaires et possibilité de recevoir des crédits) nécessite une réglementation claire.

Si des changements après-coup sont prévus et si le résultat est suffisant, la note Fx est alors remplacée par la note E. Les crédits sont attribués en totalité selon la description du module. Le ou la responsable du cours décide de la prestation supplémentaire à fournir. Celle-ci peut aussi bien être un travail écrit/pratique comme oral. Les modalités concernant la forme et l'investissement en temps du travail supplémentaire doivent être fixées et connues dès le début du cours ou séminaire. Les modalités et critères de l'évaluation doivent être inscrits dans la description du module. Le travail supplémentaire doit clairement correspondre au *learning outcome* préalablement défini. L'investissement de temps et les exigences en termes de contenu doivent être en relation avec le module.

Si la prestation de l'étudiant·e est insuffisante, cela correspond à un échec et le module doit être répété. L'UNES demande aux hautes écoles que les modules qui n'ont pas été réussis puissent être répétés deux fois.

Remarque

Cette exigence minimale pour la note Fx du système ECTS et la répétition des modules n'est pas une prise de position de l'UNES sur le système ECT dans sa globalité mais se rapporte uniquement à la note Fx et à la répétition des modules.